



BULLETIN DE LIAISON

N° 17 - AVRIL 2019

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 5 avril 2019

20h00

ESPACE MARIE-CANDIDE BUFFET

Sommaire :

Page 1 : Le mot du Président.

Page 2 : 50 ans du barrage de Vouglans

Page 3 : Relevage de l'orgue
Église de Sézéria

Page 4 : Le Médecin des Pauvres
L'eau à Orgelet
Les prisons d'Orgelet

Le mot du Président

L'abattage des tilleuls qui ombrageaient la partie occidentale de l'église a chagriné de nombreux Orgelétains.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que la municipalité a décidé cet abattage, mais un diagnostic arboricole de l'ONF avait montré la dangerosité de ces tilleuls qui menaçaient, par grand vent, la sécurité des passants.

C'est désormais une vue encore plus majestueuse qui s'offre sur ce monument. Cela devrait durer de nombreuses années, le temps que les arbres qui ont été replantés atteignent la hauteur de leurs aînés.

Le parvis et la place de l'église vont bientôt être rénovés. La municipalité s'est en effet lancée, dans le cadre de son programme de revitalisation, dans une nouvelle phase de son Schéma d'Aménagement Urbain de caractère qui va réhabiliter les espaces publics sur la place de l'église, la rue des prêtres, la place Marnix et la rue de l'église.

Une des missions de l'ASPHOR dans les prochains mois sera d'être vigilant sur la mise en valeur du patrimoine dans cette partie du centre historique d'Orgelet.

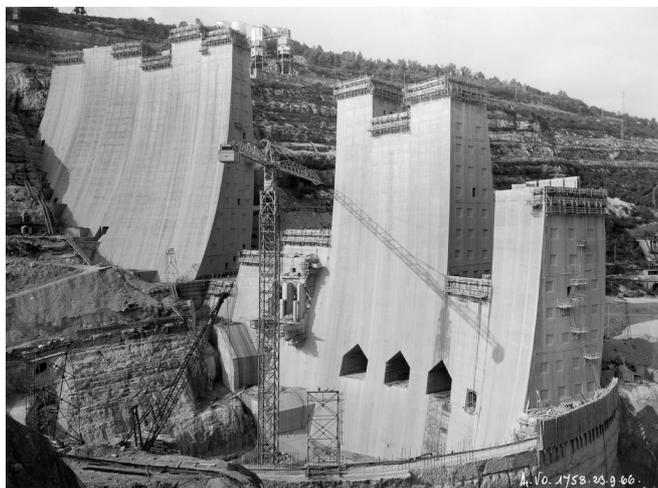
François Bonneville



50^e anniversaire du barrage de Vouglans

L'année 2018 a marqué le 50^e anniversaire de la mise en eau du barrage de Vouglans.

En tant que président de l'ASPHOR, François Bonneville a usé de toute son influence pour convaincre les quatre communautés riveraines du lac de collaborer ensemble pour célébrer cet anniversaire en partenariat avec EDF.



Une grande fête populaire a été organisée les 25 et 26 août dernier. Tout le long d'un parcours fermé à la circulation, entre Cernon et Menouille, se déroulaient des animations (marché artisanal, mur d'escalade, jeux en bois, grande roue solaire, bubble run, lâcher de ballons, animations musicales, initiation à la pêche ou à la spéléologie, tyrolienne, randonnée lecture de paysage, etc). EDF proposait un accès au couronnement du barrage, qui est, en temps normal, désormais interdit.



M. M. Naigeon, du club de plongée de Dijon, a présenté une conférence sur la Chartreuse de Vacluse.

L'ASPHOR a participé en mettant à disposition dans la chapelle de Menouille quelques panneaux de l'exposition qui avait été réalisée pour le 40^e anniversaire, présentant une rétrospective de la construction du barrage.

La troupe de théâtre «le Cri du Moustique» a donné deux représentations en soirée. Entre images d'archive, témoignages et scénettes, ils nous ont offert un retour en arrière sur la construction de ce géant de béton. Au-delà de l'histoire que chacun connaît, les comédiens ont su nous faire ressentir toutes les émotions confuses de l'époque : entre rire et larmes, humour et nostalgie. Un grand bravo pour cette très belle mise en scène. «Le cri du moustique» a fait mouche en nous touchant au cœur.



Devant l'enthousiasme du public, l'ASPHOR envisage de proposer à cette compagnie de rejouer ce spectacle.



Photo AIRDIASOL Rothan pour EDF

Au delà de cet événement, une ambitieuse exposition est en cours d'élaboration par le CPIE du Haut-Jura. L'ASPHOR contribue à la préparation de cette exposition, grâce à sa photothèque patiemment constituée depuis une dizaine d'années.



Relevage de l'orgue

30 ans après sa restauration, l'orgue de l'église avait besoin d'être « relevé » : cette opération consiste à un démonter les tuyaux pour les nettoyer.



L'orgue étant classé Monument Historique, cette opération s'est effectuée sous la conduite d'un maître d'oeuvre nommé par la DRAC, M. Brottier, qui a défini un cahier des charges permettant de lancer un marché public.

C'est Bernard Aubertin, facteur d'orgues de Courtefontaine qui a été retenu, notamment parce que c'était lui qui avait effectué la restauration de l'instrument en 1987.



Le relevage s'est déroulé pendant le mois de novembre 2017 et cette opération a fait l'objet d'un reportage photo réalisé par André Clavel et par des prises de vues effectuées par Jeremy Hugues-dit-Cilles qui envisage de produire un DVD plus complet sur l'église, en partenariat avec l'ASPHOR..

L'ASPHOR examine avec Robert Descombes, l'organiste titulaire, la possibilité d'organiser un événement musical pour permettre au public de redécouvrir cet instrument historique.

Eglise de Sézéria

Le Président de la République a confié à Stéphane Bern une mission de sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité. Une des premières actions de cette mission a été d'organiser un **Loto du Patrimoine** pour financer la sauvegarde de monuments en péril.

Grâce au dossier préparé par l'ASPHOR, l'église de Sézéria a été sélectionnée dans une liste de 200 monuments qui vont bénéficier des fonds du premier loto du patrimoine qui s'est déroulé en septembre 2018, et dont le tirage a eu lieu lors des journées du patrimoine.

Le Président de la République a marqué son intérêt pour cette initiative en invitant les 200 porteurs de projets au Palais de L'Elysée, le 31 mai, lors du lancement de cette opération.



Le montant alloué par ce loto pour l'église de Sézéria n'est pas encore connu. Mais, on peut déjà regretter que, lors du vote de la Loi de finances 2019, les députés n'aient pas exonéré ce Loto du patrimoine de la taxation que l'État prélève habituellement sur les jeux de loteries de la Française des jeux, au grand dam de Stéphane Bern.

Le diagnostic réalisé par Mr Buri, architecte mandaté par la commune pour élaborer un programme de travaux de sauvegarde, se termine. Une phase de fouilles conduites par l'INRAP va être engagée au printemps pour connaître la profondeur des fondations des murs sud-ouest du bâtiment.

Suite au dossier scientifique envoyé par l'INRAP, le Service Régional de l'Archéologie a manifesté son intérêt pour ce monument dont la construction s'est étalée entre le XVIe et le XVIIIe siècle.

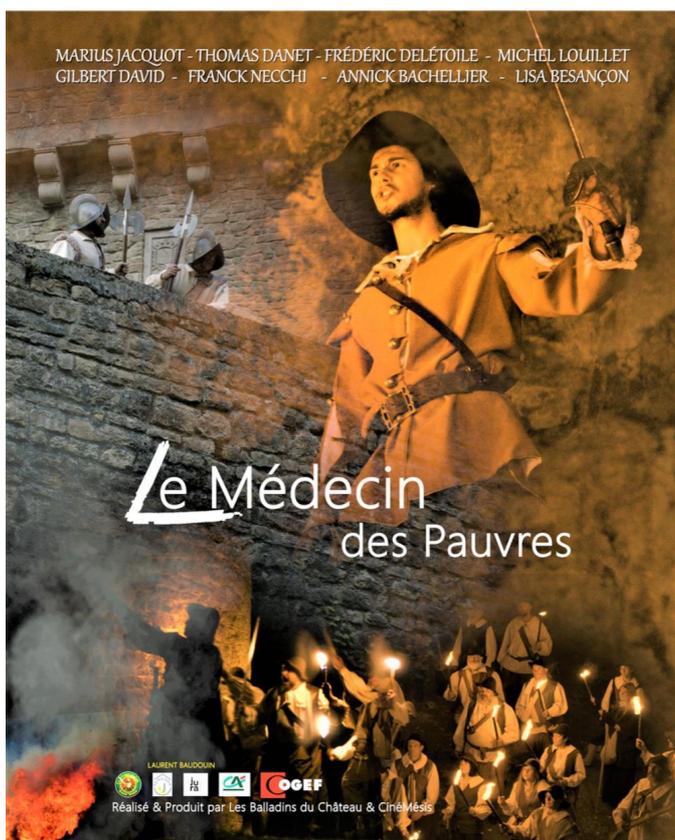
Des discussions avec la DRAC sont engagées pour planifier les travaux de sauvegarde qui permettraient de maintenir la lisibilité de l'architecture de cette église.

Le Médecin des Pauvres

Après le tournage en 2015 du court-métrage « La ferme du crime », l'association Cinémésis s'est associée avec les Balladins du Château pour un projet ambitieux : porter à l'écran le roman de Xavier de Montepin, **Le Médecin des Pauvres**.

On se souvient tous des sons et lumières organisés au château de Présilly. C'est donc un nouveau défi que se sont lancé les Balladins du Château, menés par l'enthousiasme de Denis Bernard.

Le film met en avant les paysages et les monuments jurassiens. Une trentaine de décors naturels servent d'écrin à l'épopée de Lacuzon et du colonel Varroz.



Cette production a pu être menée grâce à un financement participatif, des subventions des collectivités (notamment la commune d'Orgelet et la Communauté de communes), ainsi que du mécénat d'entreprises.

L'ASPHOR a contribué à ce projet avec une participation de 1000€, en échange d'une projection du film à Orgelet.

La date de cette projection est fixée :

**VENDREDI 12 AVRIL à 19H30
LA GRENETTE**

L'eau à Orgelet

La problématique de l'eau a de tout temps été un souci pour la municipalité : sans rivière, source ni nappe phréatique suffisantes sur son territoire, la ville d'Orgelet au cours de son histoire a toujours cherché à assurer son approvisionnement depuis des sources extérieures.

En cette période où le législateur souhaite que la compétence « eau » soit transférée à la communauté de communes, l'ASPHOR cherche à apporter son éclairage sur l'Histoire de l'eau à Orgelet.

Depuis 2 ans, plusieurs membres de l'association étudient les archives de la municipalité à ce sujet.

Une publication pourrait être envisagée et éventuellement une exposition pourrait être conçue si nous arrivons à recueillir une iconographie intéressante.

N'hésitez pas à nous faire connaître tout document que vous pourriez avoir sur cette problématique



Les prisons d'Orgelet

Jusqu'à la Révolution, Orgelet était le siège d'un tribunal de district qui possédait des prisons derrière l'Hôtel de Ville. Un des derniers travaux de Claude Chatot, employé municipal qui vient de prendre sa retraite, a été de restaurer les portes de ses prisons.

La municipalité va aménager les abords de l'Hôtel de Ville pour permettre l'accès à ces éléments du patrimoine.

